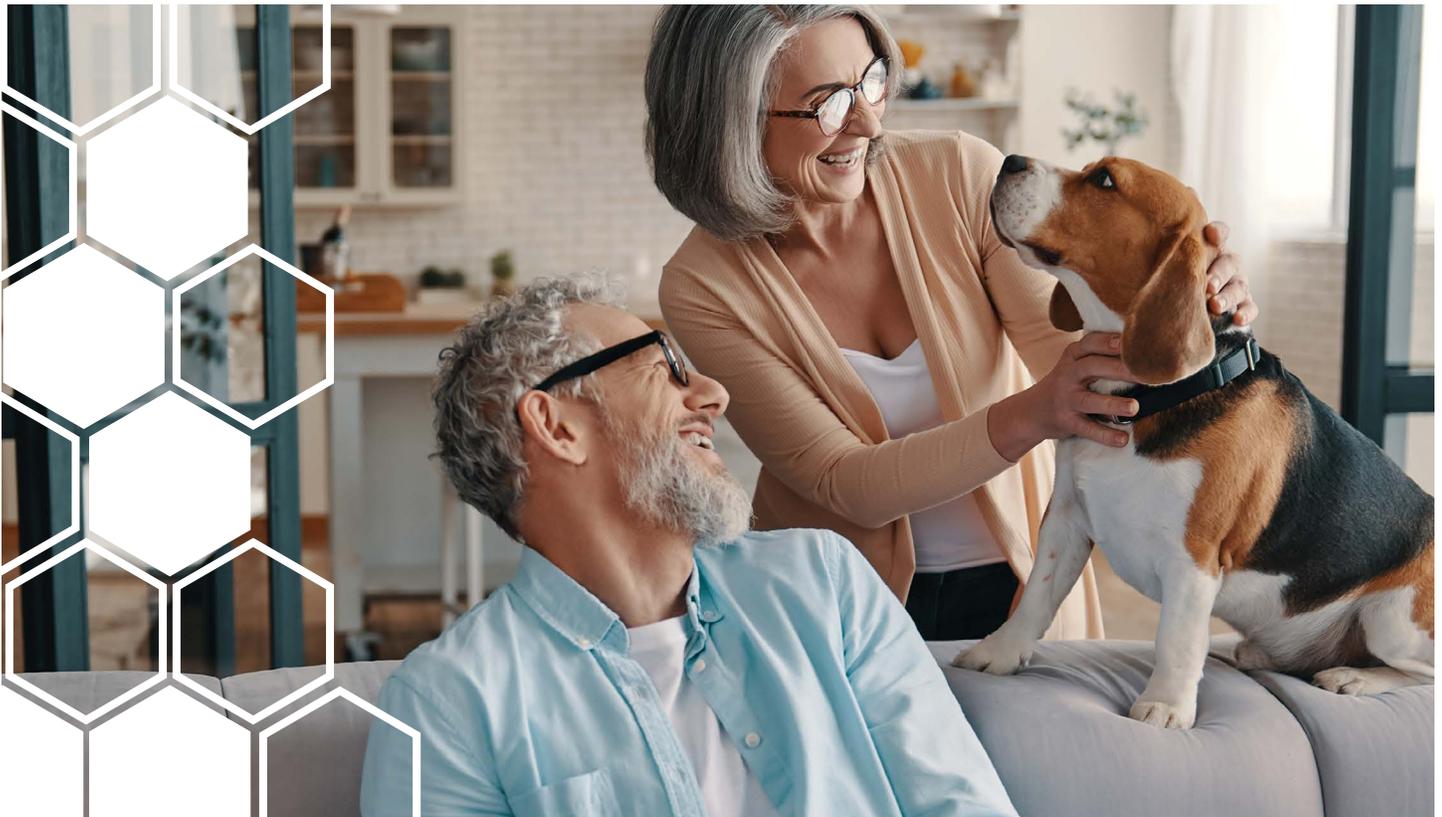


# InfoRETRAITE

SERVICES DE RENTES DE RETRAITE DE CUMIS  
JANVIER 2022



## Pourquoi est-il si important de savoir comment vérifier et mettre à jour vos bénéficiaires?

L'un des plus importants aspects de la gestion de votre compte de retraite CUMIS, c'est la désignation d'un ou de plusieurs bénéficiaires. Cette mesure garantit que les fonds de votre compte seront distribués à vos survivants exactement comme vous le souhaitez.

Dans le cadre d'un régime de pension agréé, votre conjoint a un droit prioritaire à toute prestation payable si vous décédez avant votre retraite. Certaines provinces permettent au conjoint de renoncer à ses droits aux prestations au titre du compte de retraite de son partenaire. Si vous n'avez pas de conjoint, ou si votre conjoint a renoncé à ses droits, vous pouvez désigner toute personne ou entité comme bénéficiaire.

Vous pouvez également désigner toute personne ou entité comme bénéficiaire en sous-ordre d'un régime de pension agréé. Un bénéficiaire en sous-ordre est la prochaine personne ou entité « en attente » si le premier bénéficiaire n'est pas en mesure de recevoir les prestations.

[Vous pouvez passer en revue la désignation de vos bénéficiaires dans votre compte des Services de rentes de retraite de CUMIS, au cumis.com](#). Sélectionnez **Gérer mes renseignements personnels**, puis **Afficher ou modifier les renseignements sur mes bénéficiaires** pour voir votre ou vos bénéficiaires désignés.

Pour ajouter ou supprimer des bénéficiaires, ou pour modifier les pourcentages de répartition :

1. Saisissez les nouveaux renseignements dans le formulaire en ligne, puis envoyez-le.
2. Remplissez et signez le formulaire **Demande de changement de bénéficiaire – Gestion de patrimoine des groupes** (CL005F), que vous trouverez dans la section Formulaires et documents de votre compte en ligne, puis envoyez-le par la poste à :

**CUMIS, une division de Co-operators Compagnie d'assurance-vie,**  
201 City Centre Drive, bureau 1000  
Mississauga, ON, L5B 4E4;

ou par télécopieur au **416-865-1301**.

Les mises à jour effectuées en ligne seront placées en attente jusqu'à ce que nous recevions votre formulaire dûment rempli par la poste ou par télécopieur. Si nous ne recevons pas le formulaire dans les 21 jours suivant la mise à jour en ligne de votre désignation de bénéficiaire, toutes les modifications en attente seront annulées.

## Mise à jour des frais pour les fonds distincts collectifs

À compter de janvier 2022, des frais seront imposés sur les fonds distincts collectifs afin de couvrir les coûts liés aux vérifications. Cette pratique est courante dans le secteur du commerce des valeurs mobilières. Les frais de vérification s'ajoutent aux frais de gestion de placement courants déduits des comptes des participants, ainsi qu'aux charges d'exploitation des fonds de placement individuels achetés par le fonds distinct (s'il y a lieu). Les frais de vérification des fonds distincts devraient être de l'ordre de deux à quatre points de base (0,02 % à 0,04 %) par fonds.

## Obtenez un aperçu du rendement de vos placements et plus encore! Connectez-vous à votre compte en ligne.

Votre compte sécurisé en ligne des Services de rentes de retraite de CUMIS offre une vue d'ensemble du rendement de votre régime. Il vous permet de faire le suivi de vos placements, de consulter votre portefeuille d'actifs et de vous assurer que votre régime est sur la bonne voie pour atteindre vos objectifs d'épargne-retraite. Vous pouvez aussi :

- Mettre à jour vos renseignements personnels
- Afficher ou modifier les choix de placements
- Consulter et imprimer les relevés trimestriels et annuels, les reçus REER et les T4RSP
- Transférer des actifs entre les fonds de placement offerts dans le cadre de vos régimes

Vous avez besoin d'aide ou vous avez une question? Appelez-nous sans frais au **1-855-889-5096** ou utilisez notre fonction de **clavardage en direct** lorsque vous vous connectez à votre compte en ligne (les jours ouvrables, entre 8 h et 20 h, HE).

## EnContinu<sup>MD</sup> Doré : Votre solution en assurance maladie pour les retraités

Ne plus travailler ne signifie pas que vous devriez renoncer à votre assurance maladie. Si votre employeur n'offre pas d'assurance maladie à la retraite et que vous avez entre 50 et 75 ans, vous et votre famille pouvez continuer à bénéficier de la protection d'assurance soins médicaux sur laquelle vous comptez grâce à EnContinu Doré de Co-operators.

EnContinu Doré est un moyen facile de passer d'un régime collectif à un régime individuel, afin que vous puissiez vous sentir rassuré en sachant que vous, votre conjoint et vos personnes à votre charge êtes protégés pendant les années où vous serez à la retraite. Tous les régimes comprennent ce qui suit :

- Médicaments d'ordonnance
- Traitement dentaire en cas d'accident
- Transport en ambulance terrestre et aérienne
- Soins infirmiers à domicile
- Fournitures médicales et prothèses, comme un fauteuil roulant, un lit d'hôpital, etc.
- Soins paramédicaux
- Hospitalisation
- Assurance soins médicaux d'urgence en voyage

Des formules bonifiées comprenant les soins de la vue, les soins dentaires et d'autres soins paramédicaux sont aussi offertes.

Pour en savoir plus, communiquez avec le Centre de service à la clientèle de la Collective de Co-operators par téléphone au **1-800-667-8164**, ou par courriel à [continyou\\_golden@cooperators.ca](mailto:continyou_golden@cooperators.ca).

## Maximisez votre REER avant la date limite de cotisation!

Les cotisations REER pour l'année d'imposition 2021 doivent nous parvenir d'ici le mardi 1<sup>er</sup> mars 2022. Ne manquez pas l'occasion d'accroître votre épargne dans un REER et, ce faisant, de réduire votre impôt sur le revenu pour 2021. Voici comment vérifier vos droits de cotisation à un REER pour 2021 :

- Consultez votre avis de cotisation de 2020
- Appelez le Système électronique de renseignements par téléphone (SERT) de l'Agence du revenu du Canada au **1-800-267-6999**
- [Inscrivez-vous à Mon dossier sur le site de l'Agence du revenu du Canada au https://www.canada.ca/fr/agence-revenu.html](https://www.canada.ca/fr/agence-revenu.html)

## Nous joindre

Les Services de rentes de retraite de CUMIS seront heureux de recevoir vos commentaires et de répondre à vos questions (les jours ouvrables, entre 8 h et 20 h, HE). Utilisez la fonction « Clavardage en direct » lorsque vous ouvrez une session dans votre compte des Services de rentes de retraite de CUMIS. Vous pouvez également nous joindre par téléphone ou par courriel :

- Numéro sans frais : **1-855-889-5096**
- Courriel : [groupwealthadmin@cumis.com](mailto:groupwealthadmin@cumis.com)



EnContinu<sup>MD</sup> Doré est une marque déposée de Co-operators Compagnie d'assurance-vie. Les conditions relatives au produit EnContinu<sup>MD</sup> Doré, y compris les limitations et les exclusions, sont énoncées dans le contrat. Communiquez avec le Centre de service à la clientèle d'EnContinu<sup>MD</sup> Doré de Co-operators ou avec votre représentant en assurance autorisé pour en savoir plus. Le tableau des garanties est présenté à titre purement documentaire et ne constitue pas une offre d'assurance. Tous les taux peuvent être modifiés sans préavis. Les produits d'assurance maladie et soins dentaires sont souscrits et distribués par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. L'assurance voyage est souscrite par La Compagnie d'Assurance Générale CUMIS, membre du Groupe Co-operators limitée, est administrée par Allianz Global Assistance, qui est un nom commercial enregistré d'AZGA Service Canada Inc. et d'AZGA Insurance Agency Ltd., et est distribuée par Co-operators Compagnie d'assurance-vie. SEB Services administratifs inc. offre des services administratifs à Co-operators Compagnie d'assurance-vie en lien avec EnContinu<sup>MD</sup> Doré. CUMIS<sup>MD</sup> est une marque déposée de CUMIS Insurance Society, Inc., et est utilisée avec autorisation. © 2021 La Compagnie d'Assurance Générale CUMIS CUG322F (12/21)